



**Extension du centre funéraire-crématorium
de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

du mardi 24 mars 2026 à 9h00 au mercredi 8 avril 2026 à 17h00

Le projet d'extension du centre funéraire-crématorium de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, situé à Gleizé, sera soumis à enquête publique **du mardi 24 mars 2026 à 9h00 au mercredi 8 avril 2026 à 17h00**.

Le projet consiste en l'extension d'une surface de 129,54 m² du bâtiment dans l'emprise actuelle, comprenant la création d'une seconde ligne de crémation et l'installation de nouveaux systèmes de filtration, la transformation de la salle de convivialité en seconde salle de cérémonie, le réaménagement des locaux techniques de la chambre funéraire et le réaménagement des espaces du personnel.

Par décision du 30 août 2024, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a dispensé le projet d'extension de centre funéraire-crématorium d'évaluation environnementale.

Madame Françoise LARTIGUE-PEYROU a été désignée Commissaire enquêtrice.
Monsieur Renaud GERGONDET a été désigné Commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête publique est fixé dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, 162 rue Paul Bert à Villefranche-sur-Saône 69400.

Les pièces du dossier et les registres d'enquête seront consultables par le public, pendant toute la durée de l'enquête :

- Dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône sis 162 rue Paul Bert à Villefranche-sur-Saône, siège de l'enquête publique (04.74.03.98.62), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés.
- A la Mairie de Gleizé sise place de la Mairie à Gleizé, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 9h00 à 12h00, sauf le samedi 4 avril 2026 et jours fériés.

Les pièces du dossier seront consultables à cette adresse : <https://www.registre-numerique.fr/crematorium-gleize>

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique mis à disposition du public :

- Dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône sis 162 rue Paul Bert à Villefranche-sur-Saône, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés.

- A la Mairie de Gleizé sise place de la Mairie à Gleizé, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 9h00 à 12h00, sauf le samedi 4 avril 2026 et jours fériés.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- Par voie électronique, sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet dédié à l'enquête publique : <https://www.registre-numerique.fr/crematorium-gleize>
- Sur les registres d'enquête papier à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la Commissaire enquêtrice, disponibles :
 - o Dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône sis 162 rue Paul Bert à Villefranche-sur-Saône, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés.
 - o A la Mairie de Gleizé sise place de la Mairie à Gleizé, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 9h00 à 12h00, sauf le samedi 4 avril et jours fériés.
- Lors des permanences physiques tenues par la Commissaire enquêtrice ;
- Par courrier électronique à l'adresse courriel suivante : crematorium-gleize@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) adressé à l'attention de Madame la Commissaire enquêtrice – Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône – Service funéraire – 115 rue Paul Bert - CS 70290 – 69665 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE Cedex.

La Commissaire enquêtrice recevra le public lors de 3 permanences :

- Mardi 24 mars 2026 de 9h00 à 12h00 : Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône – 162 rue Paul Bert 69400 Villefranche-sur-Saône ;
- Mercredi 1^{er} avril 2026 de 14h00 à 17h00 : Mairie de Gleizé – Place de la Mairie 69400 Gleizé ;
- Mercredi 8 avril 2026 de 14h00 à 17h00 : Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône – 115 rue Paul Bert 69 400 Villefranche-sur-Saône.

A l'issue de l'enquête, le projet d'extension du centre funéraire-crématorium de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, modifié le cas échéant pour tenir compte des éventuelles réserves et recommandations de la Commissaire enquêtrice, des observations du public et des avis émis et joints au dossier de l'enquête, sera présenté au Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône qui se prononcera par une déclaration de projet sur son intérêt général.

A l'issue de la procédure, la Préfète du Rhône est l'autorité compétente pour décider, par arrêté, d'autoriser ou de refuser l'extension du centre funéraire-crématorium situé sur le territoire de la commune de Gleizé.

L'arrêté n° JUR 2026-03 portant ouverture de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la Communauté d'agglomération :

<https://www.agglo-villefranche.fr/agglomeration/publications-reglementaires/>